Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SERVICE DES AUTOMOBILES ET DE LA NAVIGATION

Un nouveau pas vers la cyberadministration au SAN: changement d'adresse par l'internet

Dès ce jour, le Service des automobiles et de la navigation facilite la vie de ses clients en offrant la possibilité d'effectuer leur changement d'adresse en ligne directement sur son site internet : www.vd.ch/san.

Continuant sa modernisation et pour contribuer à la réalisation du projet de simplification administrative lancé par le Conseil d'Etat, le Service des automobiles et de la navigation ne se contente plus d'indiquer sur son site la marche à suivre pour effectuer un changement d'adresse.

A partir d'aujourd'hui, le client peut compléter un formulaire en ligne et le transmettre directement par messagerie électronique au Service des automobiles et de la navigation. Plus besoin de se déplacer au SAN, seul l'envoi de documents est encore nécessaire.

Une procédure simple guide le client dans les différentes opérations à effectuer et les documents qu'il doit transmettre pour mise à jour selon qu'il possède ou non un véhicule ou un bateau ainsi que les permis de conduire y afférents.

Cette nouveauté s'inscrit dans la démarche entreprise par le Service des automobiles et de la navigation qui vise à assurer à ses clients un service rapide et de qualité.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 08 septembre 2010

DSE, Pascal Chatagny, chef du Service des automobiles et de la navigation, 021 316 88 01